

Objectifs à atteindre	Finalité(s)	Type de territoires concernés	Fonction stratégique
<ul style="list-style-type: none"> .Protéger la ressource et les milieux aquatiques .Lutter contre l'érosion des sols .Protéger les zones naturelles ayant une fonction épuratrice .Limiter l'impact des aménagements .Assurer une gestion globale, cohérente et durable des espaces et des milieux 	<ul style="list-style-type: none"> .Amélioration de la qualité des eaux de surface pour l'alimentation en eau potable .Préservation et mise en valeur du patrimoine écologique et paysager .Développement des activités de tourisme et de loisirs 	<ul style="list-style-type: none"> .Urbain .Rural 	<ul style="list-style-type: none"> .Protection de la santé publique .Prévention des pollutions .Innovation

Stratégie environnementale sur le bassin versant du Scorff

11

Porteurs de projets

Syndicat du bassin versant du Scorff

Partenaires associés

Cap l'Orient et communes concernées, Chambre d'Agriculture 56, Acteurs socioprofessionnels, Associations locales, Bureaux d'études

Coût de l'opération

3 872 205 € sur 5 ans

Origine des financements

ETAT, Europe, Agence de l'Eau Loire Bretagne, Conseil Régional, Conseils Généraux du Morbihan et du Finistère, Syndicat Départemental de l'Eau, Cap l'Orient

Calendrier de réalisation

1998/2003

Programme à renégocier en 2003, dans le cadre du rapport d'étape du Contrat de Plan Etat-Région

DESCRIPTIF ET CONDITION DE FAISABILITÉ :

Mobilisé depuis plusieurs années pour la préservation de l'environnement sur son territoire de compétence, le Syndicat du bassin versant du Scorff, créé en 1975, a pour priorité de protéger et de restaurer la qualité des eaux du Scorff.

C'est un enjeu majeur pour ce bassin versant qui alimente en eau potable l'équivalent de 120 000 habitants (5 millions de m3 prélevés par an), soit 19% de la population du Morbihan.

Il s'agit de pérenniser et de renforcer les opérations engagées, et de mettre en œuvre de nouveaux programmes visant à relever le défi de la reconquête de la qualité des eaux, des sols et des paysages.

Ce projet s'articule autour de 4 axes :

Axe 1 : Réduction des pollutions d'origine agricole

Axe 2 : Aménagement et gestion de l'espace

Axe 3 : Réduction des pollutions phytosanitaires non agricoles (collectivités, services routiers, particuliers)

Axe 4 : Animation, coordination, évaluation.

Un programme global, cohérent et incitatif, établi sur la base d'une thématique de préservation des eaux continentales et maritimes, se positionne dans la lignée des concepts de gestion durable des ressources, de solidarité entre les différents territoires (littoral / urbain / rural), et vise à dépasser les conflits d'usage et à évoluer d'une logique de moyens, à une garantie de résultats.

AXE STRATEGIQUE — Reconquête de la qualité de l'eau

Indicateurs de

- RÉALISATION : modification des pratiques agricoles et non agricoles
- RÉSULTAT : NO3, pesticides, qualité générale, phosphates, IBG
- IMPACT : amélioration de la qualité des eaux, des milieux et de la biodiversité

Actions associées

Sphère rurale, zone estuarienne, actions de sensibilisation et de communication

